



Certificat d'Accréditation

N° : 2-023 Rév 01

ALGERAC, reconnu par le décret n° 05-466 du 06 décembre 2005, est signataire de l'accord multilatéral de l'EA pour l'accréditation, pour les activités objet du présent certificat, atteste que :

FLUID CONTROL ALGERIE (FCA)

Adresse : Zone d'Activité N°3, BP 506, HASSI MESSAOUD
Ouargla - Algérie


est accrédité selon la norme ISO/IEC 17020:2012 (en tant qu'organisme d'inspection de type A) et les règles d'application d'ALGERAC pour les activités d'Inspection suivantes :

- ✓ **Produits et composants industriels (Contrôle Non Destructif) ;**
- ✓ **Inspection dans les ouvrages et installations industrielles.**

Les activités et les sites concernés, couverts par l'accréditation sont décrits dans l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les exigences de l'accréditation.

Date de prise d'effet : 30/12/2022
Date de fin de validité : 29/12/2026

Le Directeur Général

Nouredine BOUDISSA

Date d'octroi de l'accréditation initiale : 30/12/2019

ANNEXE TECHNIQUE REV 04

L'Organisme Algérien d'Accréditation atteste que :

FLUID CONTROL ALGERIE (FCA)

Adresse : Zone d'activité N°3, BP 506 HASSI MESSAOUD, Ouargla - Algérie

Est accrédité par ALGERAC, Département Inspection, pour les activités d'inspection selon la norme : **ISO/IEC 17020 :2012** en tant qu'organisme d'inspection de (**type A**) dans les domaines :

- **Contrôle non destructif (PT, MT) ;**
- **Contrôle des appareils à pression (APG) ;**
- **Contrôle des Appareils et installations de levage (APL).**

Note : Un organisme de **type A** est un organisme fournissant exclusivement des services d'inspection de tierce partie indépendante

SITE CONCERNE	<ul style="list-style-type: none">- Siege : Zone d'activité N3, BP506 Hassi Messaoud- Tel : 029 74 76 36- Fax : 029 74 76 37- Email : lvial@fce.fr
----------------------	---

Date de prise d'effet le : 11 Mars 2026

Date de fin de validité le : 29 Décembre 2026

**Pour le Directrice Générale et par délégation
Le Chef de Département inspection
BENNACEUR Massinissa**

Cette annexe peut faire l'objet de modification, dans ce cas la nouvelle annexe annule et remplace toute annexe précédemment émis

PORTEE D'ACCREDITATION

Domaine Général : 1. Produits et composants industriels				
Domaine d'inspection/ Objet installations, appareils, dispositifs, composants, équipements,...	Techniques Utilisées	Phase /Type d'inspection Inspection avant mise en exploitation, finale, périodique, préalable, avant livraison, de conformité....	Equipements utilisés	Référentiels Normes-Réglementation procédures internes, Spécifications techniques
1.1. Contrôles non destructifs (CND) Des Assemblages soudés des équipements et installations industrielles.	Contrôle Par Magnétoscopie (MT)	- En cours de fabrication, en exploitation, après réparation, périodique, par des Contrôles Non Destructifs	-Electro-aimant -Luxmètre -Pyromètre -Témoin BERTHOLD	-ASME V -ASME VIII -ISO 17638 -Procédure interne PR16-N711P2-DZ
	Contrôle Par Ressuage (PT)	- En cours de fabrication, en exploitation, après réparation, périodique, par des Contrôles Non Destructifs	- Double mètre - Torche - Loupe - Luxmètre - Pyromètre	-ASME V -ASME VIII -ISO 3452-1 -Procédure interne PR17-N711P3-DZ

Domaine Général : 2. Equipements sous pression

Domaine d'inspection/ Objet installations, appareils, dispositifs, composants, équipements,...	Techniques Utilisées	Phase /Type d'inspection Inspection avant mise en exploitation, finale, périodique, préalable, avant livraison, de conformité....	Equipements utilisés	Référentiels Normes-Réglementation procédures internes, Spécifications techniques
2.1 Contrôle des Appareils sous Pression APG (Gaz)	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle Visuel (VT) - Contrôle non destructif (CND) 	<ul style="list-style-type: none"> - Inspection périodique - Inspection sur chantier - Inspection après modification 	<ul style="list-style-type: none"> - Mesureur d'épaisseur - Endoscope 	<ul style="list-style-type: none"> - Décret N° 90-245 - Décret N° 21-261 - API 510 - ASME V - ASME VIII - Procédure interne PR15-N711P1-DZ

Domaine Général : 3. Electromécanique

Domaine d'inspection/ Objet installations, appareils, dispositifs, composants.	Techniques Utilisées	Phase /Type d'inspection Inspection avant mise en exploitation, finale, périodique, préalable, avant livraison, de conformité....	Equipements utilisés	Référentiels Normes-Réglementation procédures internes, Spécifications techniques
3.1 Contrôle des appareils de levage - Equipements de travail (APL) -Appareils à charges suspendues 'Ponts roulants, grues, Treuils'	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle Visuel (VT) 	<ul style="list-style-type: none"> - Inspection périodique 	<ul style="list-style-type: none"> - Pied à coulisse 	<ul style="list-style-type: none"> - Décret n° 91-05 - Loi N° 88-07 - ISO 4309 - ISO 4310 - ISO 16625 - ISO 9927-1 - Procédure interne PR18-N711P4-DZ

Domaine Général : 3. Electromécanique

Domaine d'inspection/ Objet installations, appareils, dispositifs, composants, équipements,...	Techniques Utilisées	Phase /Type d'inspection Inspection avant mise en exploitation, finale, périodique, préalable, avant livraison, de conformité....	Equipements utilisés	Référentiels Normes-Réglementation procédures internes, Spécifications techniques
3.2 Contrôle des appareils de levage - Equipements de travail (APL) <i>- Appareils à charges portées 'chariots élévateurs, Chariots télescopiques...'</i>	- Contrôle Visuel (VT)	- Inspection périodique	- Mètre Ruban	- Décret n° 91-05 - Loi N° 88-07 - ISO 3691-1 - ISO 3691-2 - Procédure interne PR18-N711P4-DZ

Responsable d'accréditation
BRIGHET Nadjib